



Au service de **ceux qui rendent service**

**C'est en vous écoutant**  
que nous avons développé nos meilleurs services !



Entreprenons  
pour un monde  
meilleur

Pour équiper tous vos lieux de vie,  
nous développons et sélectionnons des produits et des services  
afin de faciliter les nouvelles formes d'apprentissage,  
encourager le bien-vivre ensemble et favoriser l'autonomie  
et la protection des personnes.

**Manutan Collectivités, au service de ceux qui rendent service**

“ Le véritable succès,

c'est d'aider les autres à en avoir ”

J. Rochefort



Pour aménager  
vos lieux de vie,  
nous passons en  
mode projet

### ÉTAPE 1

**Définition de votre besoin avec votre commercial de proximité.**

Étude de votre structure sur le terrain et de vos attentes afin de comprendre votre identité et vos souhaits, en prenant évidemment en compte votre budget.

### ÉTAPE 2

**Analyse de votre projet et construction d'une réponse personnalisée.**

Proposition de produits, de matériaux, de coloris. Nos designers/concepteurs effectueront une simulation personnalisée grâce à des plans, visuels 3D, réalité

### ÉTAPE 3

**Présentation d'une proposition commerciale idéale.**

Argumentation de nos choix, garantie de faire évoluer le projet au fur et à mesure de vos remarques, établissement d'un devis complet et détaillé.

### ÉTAPE 4

**Équipement et suivi.**

Livraison, montage et installation conformément aux plans d'implantation validés. Mise en service assurée et formation pour la bonne utilisation du matériel si nécessaire.



“ Le temps de la réflexion

est une économie de temps ”

P. Syrus



Inutile  
de vous justifier  
quelle que soit  
votre demande  
si vous choisissez  
la garantie  
**100% tranquillité**


**Pendant 45 jours,  
à compter de la livraison,  
nous assurons  
totalement à nos frais :**

La **reprise et le retour** de l'article qui ne vous donne pas entière satisfaction pour remplacement, avoir ou remboursement sans que vous ayez à justifier votre décision.

L'**échange, le remplacement des pièces ou la remise en état** de votre article en cas d'avarie de transport même sans réserves de votre part.



Facturée au taux de 3,9 % du total HT de vos achats avec un minimum de 2,50 €HT et un maximum de 11 €HT. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cette garantie, il vous suffit de nous le préciser au moment de passer votre commande.

A close-up photograph of a woman with red lipstick and a blue lace-trimmed shirt. She is holding two silver coins over her eyes, looking directly at the camera. The background is dark.

Avec le **PASS**  
Manutan Collectivités,  
c'est toujours  
**0€**  
de livraison

“ Les choses gratuites  
sont celles qui ont le plus de prix ”

*C. Larsen*



Pendant 365 jours avec le **PASS**, partout en France métropolitaine, vous profitez de la livraison gratuite pour toutes vos commandes sans minimum d'achat.

Le prix du **PASS** est fixé à 69€HT pour une durée d'un an.

Si pour vous,  
l'important c'est  
le résultat final,  
demandez la livraison  
**clés en main**



Avec nos 200 entreprises  
partenaires locales,  
**nous assurons**  
le montage, la fixation,  
les branchements,  
les raccordements et  
l'installation de tout votre  
équipement.



“ Le seul critère

d'un savoir-faire véritable

est son efficacité ”

*B. Lee*



“ La confiance ne se donne pas,  
elle se mérite ”

D. Ferdinand-Lop

Pour profiter  
longtemps de vos  
investissements,  
**confiez-nous**  
**la maintenance**  
de vos  
équipements

Contrôle visuel et nettoyage de vos aires de jeux comme de votre mobilier urbain, pour qu'ils restent optimum tant au niveau de l'esthétique que de la sécurité.

Chaque anomalie constatée lors du contrôle visuel est prise en photographie et illustrée dans le PV de réception. Une photographie avant et après le nettoyage est également ajoutée.

## La livraison

### LA LIVRAISON STANDARD :

gratuite dès 200 €HT d'achat partout en France métropolitaine, quels que soient le nombre et le poids des articles, au rez-de-chaussée, à l'abri et à la première porte. En dessous de ce seuil, une participation de 16 €HT vous est demandée. Pour la Corse et les îles, les produits peuvent être soumis à des frais de port supplémentaires. Pour en savoir plus, consultez-nous.

### LA LIVRAISON GROUPEE :

vous êtes livrés en une seule fois\* et sur rendez-vous, pour les commandes comprenant plusieurs produits dont les délais de livraison sont différents. Pour connaître le coût de cette prestation, variable suivant la nature de votre commande, contactez-nous.

\* au rez de chaussée

### LA LIVRAISON AVEC REPRISSE DE VOTRE ANCIEN ÉQUIPEMENT :

Nous coordonnons toutes les étapes...

1. Evacuation et mise en contenant des produits démontés au moment de la livraison des nouveaux produits.
2. Récupération à quantité identique de la livraison.
3. Selon l'emploi, réemploi ou valorisation des produits usagés.
4. Facturation du transport et de la manutention des produits (sur devis).

### LE PASS MANUTAN COLLECTIVITÉS :



nous vous proposons le PASS Manutan Collectivités qui permet de bénéficier, sur une durée d'un an, partout en France métropolitaine (hors Corse), de la gratuité des frais de port quel que soit le montant de la commande. Il est non remboursable passée la première utilisation. LF01623H 69 €HT

## La maintenance & l'entretien

### NETTOYAGE ET CONTRÔLE VISUEL AIRES DE JEUX

- Contrôle visuel de l'état panneau d'affichage obligatoire.
- Contrôle visuel de l'état des clôtures.
- Contrôle visuel de l'état de chaque structure de jeux et de sa plaque signalétique.
- Contrôle visuel de l'état du sol.
- Chaque anomalie constatée lors du contrôle visuel est prise en photographie et illustrée dans le PV de réception.
- Nettoyage de la zone : soufflage des feuilles, ramassage des débris, nettoyage des graffitis superficiels.
- Nettoyage de chaque équipement de jeux au produit nettoyant.
- Une photographie avant / après est ajoutée au PV de réception.
- Compte-rendu d'intervention avec propositions techniques de remise en état des zones ou équipements endommagés.

### NETTOYAGE ET CONTRÔLE VISUEL DU MOBILIER URBAIN

- Contrôle visuel de la fixation ou de la tenue au sol du mobilier.
- Identification de la détérioration ou de la modification potentielle du mobilier.
- Chaque anomalie constatée est prise en photographie et illustrée dans le PV de réception.
- Contrôle visuel de l'état général du mobilier.
- Nettoyage du mobilier au produit nettoyant puis à l'eau claire.
- Nettoyage des graffitis superficiels.
- Enlèvement des autocollants.
- Une photographie avant / après est ajoutée au PV de réception.
- Compte-rendu d'intervention avec proposition de remplacement de tout ou partie du mobilier selon les anomalies constatées.

### 3 FORFAITS DE MAINTENANCE : annuel, de 3 ans ou de 5 ans

Forfait maintenance entretien HT	Annuel	3 ans	5 ans
<b>Tables de tennis de table et tables et bancs extérieurs</b>			
Frais de déplacement et 1 <sup>er</sup> mobilier	149 €	419 €	739 €
Par mobilier supplémentaire	49 €	139 €	229 €
<b>Abris</b>			
Frais de déplacement et 1 <sup>er</sup> mobilier	179 €	519 €	849 €
Par mobilier supplémentaire	89 €	249 €	399 €

\*A la même adresse de livraison = Afin d'appliquer les tarifs "mobilier supplémentaires", les mobiliers devront se trouver dans la même zone géographique (1 km<sup>2</sup> maximum)

## L'installation

### LA LIVRAISON CLÉS EN MAIN :



vos commande livrée en une seule fois où vous le souhaitez, y compris à l'étage. Montage, fixation et déploiement du nouvel équipement. Démontage et reprise de l'ancienne installation si besoin. Nous vérifions avec vous le bon état des produits et évacuons les emballages.

### SPÉCIAL AIRE DE JEUX ET MOBILIER EXTÉRIEUR :

nous assurons l'installation sur tout le territoire en conformité avec les différentes normes et réglementations sécuritaires en vigueur grâce à l'expertise d'un réseau de poseurs. Dans ce cadre, nous prenons en charge les frais de remplacement sur site pendant la durée de la garantie (pièces détachées, frais de pose et dépose...).

### POUR LE MOBILIER EN BÉTON :

possibilité de livraison avec mise en place sur le lieu d'utilisation.

### SPÉCIAL INSTALLATION MULTIMÉDIA ET MISE EN SERVICE :

assurées par des prestataires spécialisés :

- Installation de vidéoprojecteurs
- Tableaux interactifs
- Postes informatiques
- Baladodiffusion
- Accessoires et périphériques
- Mise en réseau de salles informatiques ou audiovisuelles
- Sonorisation de salles...

## La garantie

### LA GARANTIE 100% TRANQUILLITÉ :



Pendant 45 jours, à compter de la livraison, nous assurons totalement à nos frais :

- La reprise et le retour de l'article qui ne vous donne pas entière satisfaction pour remplacement, avoir ou remboursement pour quelque motif que ce soit, sans que vous ayez à justifier votre décision. Les frais liés à cet échange et au transport sont intégralement à notre charge.
- L'échange, le remplacement des pièces ou la remise en état de votre article en cas d'avarie de transport même sans réserves de votre part. En effet, si vous vous apercevez après le départ des livreurs d'une anomalie sur votre article, l'ensemble des frais liés à cet incident sont intégralement à notre charge.

Cette garantie 100% TRANQUILLITÉ est facturée au taux de 3,9 % du total HT de vos achats avec un minimum de 2,50 € HT et un maximum de 11 € HT. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cette garantie, il vous suffit de nous le préciser au moment de passer votre commande.

### LES EXTENSIONS DE GARANTIE :

Possibilités d'extensions de garanties, de garanties spécifiques et sur-mesure.

## La formation

Formation au matériel, démonstration et prise en main, exemples d'utilisations pratiques pour vous assurer une utilisation rapide et performante de vos équipements.

## Le contrôle

Nous pouvons assurer vos contrôles annuels, audits de sécurité...

## Le S.A.V.

- **Sous 24 h** : confirmation de l'enregistrement du S.A.V et indication de la date de résolution du problème.
- **sous 5 jours ouvrés** : pour les pièces détachées, livraison et intervention si nécessaire.
- **sous 15 jours ouvrés** : pour un produit complet (abîmé ou ne répondant pas à la commande), livraison et intervention si nécessaire.

POUR AVOIR PLUS DE DÉTAILS ET POUR CONNAÎTRE LE COÛT DE NOS PRESTATIONS VARIABLES SUIVANT LA NATURE DE VOTRE COMMANDE, **CONTACTEZ-NOUS**. TOUTES LES CONDITIONS SUR NOS SERVICES SONT À RETROUVER DANS NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES SUR [MANUTAN-COLLECTIVITES.FR](http://MANUTAN-COLLECTIVITES.FR)



## La livraison en 24/48h

Nous avons plus de **30 000 produits en stock** pour vous permettre d'en disposer le plus rapidement possible. Et nous trouvons chaque jour des solutions pour augmenter ce chiffre de façon à être ultra réactifs quel que soit votre besoin.

## La gestion de vos appels d'offres

Nous vous aidons pour vos appels d'offres. Le code des marchés publics intègre souvent des nouveautés liées aux marchés à bon de commande et à la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans les achats publics. Pour la bonne application de ces nouvelles règles, **nos experts** vous accompagnent dans vos démarches d'achat responsables, dans le strict respect de la réglementation.

## Nos partenariats



ENCOURAGEONS LA SECONDE VIE DES PRODUITS AVEC LA VENTE AUX ENCHÈRES DE PRODUITS D'OCCASION POUR ET PAR LES COLLECTIVITÉS.  
<https://www.manutan-collectivites.fr/agorastore>



IMPLIQUEZ LES CITOYENS DANS LES PROJETS D'INTÉRÊT PUBLICS SCOLAIRES ET SPORTIFS.  
PREMIÈRE PLATFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DÉDIÉE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.  
<https://www.manutan-collectivites.fr/partenaire-collecticity>



## L'accompagnement par notre bureau d'études

Aucun projet n'est trop grand ou trop petit. Nous sommes là pour vous aider à trouver la bonne solution. **Vous pouvez faire appel à notre bureau d'études composé de designers/concepteurs intérieur et extérieur.** Ils effectueront une simulation personnalisée grâce à des plans, des perspectives et des intégrations sur site.

Profitez d'appuis techniques, notamment concernant le respect des normes en vigueur, et de préconisations fonctionnelles intégrant les contraintes architecturales de votre espace (disposition des ouvertures, poteaux, dimensions, hauteur sous plafond, luminosité, exposition...).



## Accessibles où et quand vous voulez sur [manutan-collectivites.fr](http://manutan-collectivites.fr)



- Création de votre compte client
- Etude de prix et de projet
- Devis en ligne immédiat avec référence
- Commande
- Historique et suivi de commande
- Choix de la formule de livraison
- Achat du Pass Manutan Collectivités
- Rappel immédiat
- Consultation et demande de catalogues
- Accès aux fiches techniques et guide d'achat
- Accès direct au blog [classe-de-demain.fr](http://classe-de-demain.fr), au [blog-des-collectivites.fr](http://blog-des-collectivites.fr) et au mini site [inspirer.manutan-collectivites.fr](http://inspirer.manutan-collectivites.fr)
- Accès à l'actualité de Manutan Collectivités sur les réseaux sociaux

*Pratique !* Déclaration d'anomalie et réclamation possibles en ligne.

### PRIX

- à partir de 200€ HT d'achats, la livraison est gratuite partout en France métropolitaine.

- en dessous de ce seuil, il est appliqué un forfait de 16€ HT.

- Manutan Collectivités propose à ses clients le Pass qui permet de bénéficier, sur une durée d'un an, partout en France métropolitaine (hors Corse), de la gratuité des frais de port quel que soit le montant de la commande. Son prix est fixé à 69€HT non remboursable passée la première utilisation.

Pour la Corse et les îles, les produits de nos catalogues peuvent être soumis à des frais de port supplémentaires, consultez-nous au 05 49 34 62 00. La livraison dans les îles (ex : Belle-Île en mer) est réalisée à la gare maritime côté continent.

### LIVRAISON

1 - Délai de livraison : il n'est donné qu'à titre informatif et indicatif. Il prend effet à la date d'enregistrement de votre commande et dépend notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes. Si, exceptionnellement, le délai annoncé ne pouvait être respecté, le client en sera informé par courrier et disposera alors du choix entre le maintien de la commande ou son annulation.

2 - Lors de la livraison, le client doit s'assurer en présence du transporteur du bon état des produits livrés. En cas d'avarie ou de manquant, le client devra :

- indiquer sur le récépissé des réserves claires, précises et complètes,
- en application des dispositions de l'article L. 133.3 du Code de commerce, confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les trois jours qui suivent la réception des produits. Le non-respect de ces formalités éteint tout recours ultérieur. Copie de la lettre recommandée et de l'avis de réception sera adressée sans délai à Manutan Collectivités.

### GARANTIE

1 - Outre la garantie légale contre les vices cachés résultant des articles 1641 et suivants du Code civil, les produits vendus bénéficient d'une garantie conventionnelle. Une attestation est adressée avec la confirmation de commande, elle mentionne la durée de garantie pour chaque article et les exclusions de garantie. La garantie prend effet à la date de livraison du produit ou lors de sa mise en service par l'agent agréé. La durée de garantie ainsi que les possibilités d'extension sont précisées dans les descriptifs des produits concernés. La garantie conventionnelle est exclue dans les hypothèses suivantes : utilisation anormale ou non conforme du produit au regard de ses spécifications, usure ou incidents matériels extérieurs. Quelques exemples : réglages non liés à une panne de produit, usure normale des pièces (diamants, tête magnétique, accumulateurs...) ou des revêtements (sièges), consommables (sacs aspirateurs, piles, lampes...), défaut d'utilisation et d'entretien (non respect de la notice d'emploi), causes extérieures (foudre, dégâts des eaux et vandalisme), détérioration due à une mauvaise réparation de la part du client. Garantie des jeux extérieurs : pour les jeux commandés sans l'installation, la garantie couvre l'envoi des pièces détachées pendant toute la durée de garantie de l'article, les frais de pose et de dépose sont à la charge du client. Les pièces d'usure (cordage) bénéficient d'une garantie d'un an seulement. Pour les jeux commandés avec l'installation par un prestataire agréé, la garantie inclut le remplacement sur site. La garantie ne s'applique pas

en cas de vandalisme, d'utilisation anormale, de non-respect des règles d'entretien et de contrôle. Pendant la période de garantie : en cas de panne ou de défaut, la garantie couvre selon les produits : les frais de pièces détachées ou les frais de pièces détachées et de main d'œuvre ou les frais de pièces détachées, de main d'œuvre et de déplacement. Manutan Collectivités se réserve le choix de faire réparer ou de procéder au remplacement du produit avec des caractéristiques similaires. Les frais de retour et de réexpédition du produit sont à la charge de Manutan Collectivités. En cas d'acquiescement des frais de retour par le client, les frais exposés seront remboursés.

2 - Manutan Collectivités propose à ses clients une garantie optionnelle «100 % tranquillité» comprenant la reprise de tout produit qui ne lui donnerait pas totalement satisfaction et qui protège les clients contre toute perte ou détérioration du produit jusqu'à sa mise en service. Sur simple appel du client, le produit détérioré ou ne convenant pas sera repris par Manutan Collectivités à sa charge dans son emballage d'origine. Les produits restitués doivent être en parfait état, non montés (si livrés démontés) et dans leur emballage d'origine. Sont exclus de cette garantie les produits personnalisés ou sur mesure. Ne sont repris que dans leur emballage d'origine, intact et non descendu : les consommables, les ordinateurs et tablettes tactiles, tous les périphériques informatiques, téléphones, télécopieurs, GPS, appareils photos numériques & caméscopes, vidéoprojecteurs, rétroprojecteurs, photocopieurs, écrans d'affichage dynamique ou interactif, téléviseurs, lecteur DVD, matériel audio, clés de stockage et carte mémoire, logiciel, licences, solutions de vidéosurveillance, ventilateurs et climatiseurs. Cette garantie s'applique pendant 45 jours à compter de la livraison à l'exclusion des produits personnalisés ou sur mesure. Le taux en vigueur est de 3,90 % du total HT d'achats avec un minimum de 2,50 euros HT et un maximum de 11 euros HT

### ECHANGE – RETOURS

Indépendamment de la garantie optionnelle 100 % tranquillité, si un produit ne convient pas, le Client dispose d'un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la réception du produit pour effectuer sa demande de retour auprès de Manutan Collectivités par téléphone, fax, courriel. Le produit retourné pour échange ou remboursement doit être en parfait état, ne pas avoir été utilisé et être accompagné de l'ensemble de ses accessoires et documentation non déballés et non utilisés, dans son emballage d'origine non altéré (ou tout autre emballage propre garantissant l'intégralité du produit au cours des opérations de transport). Une insuffisance d'emballage peut entraîner le refus de prise en charge de la marchandise par notre transporteur.

Les frais d'emballage et de transport relatif au retour sont à la charge du Client, à l'exception des retours dont la cause pourrait être imputable à Manutan Collectivités. L'organisation du transport des produits retournés ou réexpédiés appartient à Manutan Collectivités.

Pour le mobilier et tous les articles volumineux, Manutan Collectivités doit avoir préalablement accepté par écrit la demande du Client.

**Les produits sur mesure ou produits non référencés sur nos supports de vente et proposés sur devis ne sont ni repris ni échangés.**





**Et vous,**  
de quels services auriez-vous besoin ?

Donnez-nous vos idées sur  
[avotreservice@manutan-collectivites.fr](mailto:avotreservice@manutan-collectivites.fr)



[www.manutan-collectivites.fr](http://www.manutan-collectivites.fr)



05 49 34 62 00



0800 34 30 30